# Bassin hyérois



LE LAVANDOU

## Carnaval des écoles : 400 bambins ont fait la fête !



Les enfants de maternelle ont défilé dans leurs plus beaux costumes. (Photos C. M.)

omme l'an passé, c'est dans la cour de l'école Marc-Legouhy que les jeunes élèves des classes maternelles et primaires des écoles du Lavandou, de Cavalière et de Saint-Clair, se sont retrouvés hier après-midi sous le soleil, revêtus de magnifiques et très divers costumes colorés, pour faire la fête à l'occasion du traditionnel

Carnaval des écoles.
Encadrés par le corps enseignant au grand complet et en tenue de circonstance, les bambins s'en sont donnés à cœur jois sous les rythmes de Philou, notre chanteur mondialement connu au Lavandou, ainsi que de la Compagnie-Circus venue tout spécialement de Marseille avec son clown perché sur des échasses et le

triporteur musical dirigé par une charmante cycliste... Sans oublier les trois Minions que les enfants ont particulièrement sollicité.

sollicite.
Un bel après-midi de fête
qui s'est terminé sous le
préau autour d'un mégagoûter tous spécialement
préparé pour eux, afin de
terminer les hostilités en

c. M.





Ambiance de feu pour les enfants des écoles primaires avec le chanteur Philou (tout en haut).

▲ Comme leurs aînés, la trentaine de bambins de la crèche du Grand-Jardin ont fait la fête à leur façon, hier après-midi dans la cour et les salles de la crèche. Des jeunes enfants heureux qui ont reçu la visite des trois superbes Minions et du clown sur ses échasses, avant de s'animer devant le triporteur musical. Tous se sont retrouvés autour d'un bon goûter avant de retrouver leurs parents!

## Vite lu

### Marché des artistes et artisans créateurs

Le Lions club du Lavandou organise la 4º édition du marché des artistes et artisans créateurs, les 12 et 13 mars à l'espace culturel. Les bénéfices engendrés par cette manifestation sont destinés à la lutte contre l'illétrisme.

## Permanence de la conseillère départementale

Mme Patricia Arnould, conseillère départementale du canton de La Crau, assurera une permanence pour les résidants de la commune, le vendredi 25 mars de 10 h à 12 h, en mairie. Prise de rendezvous au 06.19.34.25.36.

about:blank Page 1 sur 1